



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 28 novembre 2019 – À sa séance ordinaire du 28 novembre dernier, le conseil de la MRC a adopté son budget 2020. Pour la prochaine année, afin de bien accomplir les mandats dévolus, le budget total se chiffre à 11,3 M\$, représentant une hausse d'environ 20% par rapport à l'année dernière. Celle-ci s'explique principalement par l'engagement du gouvernement pour la mise en place du Pacte fiscal 2020-2024.

« C'est une bonification de plus d'1M\$ que la MRC a reçu dans ses coffres directement du gouvernement, via le Pacte fiscal, et c'est extrêmement intéressant de bénéficier de cet argent afin de le mettre à profit pour un développement encore plus accru de notre territoire », exprime Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue (MRCT).

Afin de rencontrer ses responsabilités, la MRC compte sur différentes sources de revenus, soit par des programmes gouvernementaux, des contributions municipales et des quotes-parts. Ces dernières représentent la part payée par chacune des municipalités composant la MRC, pour les services rendus. Pour les municipalités locales, le budget 2020 a pour conséquences que la quote-part nette du fonctionnement de la MRC et les contributions des municipalités locales diminuent de 9,1%, alors qu'au niveau de la gestion des matières résiduelles, la quote-part nette augmentation de 2,5% généralisant ainsi une diminution globale de 5,5% sur la quote-part nette totale.

Faits saillants du budget 2020

- La richesse foncière uniformisée a connu une croissance de 4,6% pour 2020;
- Pour financer les opérations de la MRCT, plus de 88% des revenus sont autonomes découlant de divers programmes gouvernementaux ou de contributions municipales (ententes intermunicipales), alors que les municipalités locales assument 12% des dépenses, via leur quote-part brute 2020;
- Répartition des dépenses : 71% concernent le fonctionnement de la MRC, avec ses compétences propres, dont l'aménagement du territoire, la sécurité incendie, l'évaluation foncière, le développement économique, la gestion des baux, etc. La gestion des matières résiduelles représente quant à elle 29% des dépenses.

Priorités 2020

- Développement de la filière hydroélectrique, projet ONIMIKI;
- Phase 3 du Centre de valorisation : incinération des matières résiduelles;
- La connectivité (Internet haute vitesse et cellulaire);
- La vitalisation des milieux et le maintien des services de proximité;

C'est donc avec rigueur et positivisme que la MRCT souhaite, pour 2020, poursuivre son mandat de développer des milieux de vie attrayants sur l'ensemble de son territoire.

Finalement, prendre note que la prochaine séance du conseil aura lieu le **x décembre**.

- 30 -

Source :

Catherine Drolet Marchand
Coordonnatrice des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 245
catherine.droletmarchand@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information :

Lyne Gironne
Directrice générale – Secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 227
lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca